



25 août, saint Louis, roi de France.

Lorsque fut décidée la construction d'une église à la fois pour la ville de Brest qui commençait à se développer autour d'un port militaire lui aussi en pleine expansion, et pour les aumôniers jésuites de la Marine Royale, c'est tout naturellement sous le patronage de saint Louis, ancêtre du souverain alors régnant, Louis XIV, que fut placé le nouvel édifice. Choix significatif pour cette enclave française en terre bretonne... La première église Saint-Louis, consacrée en 1702, ne fut achevée qu'en 1789 - année peu favorable à une reprise du culte en toute sérénité - et, comme on le sait, incendiée par les Allemands le 14 août 1944. L'édifice actuel, « qui ne laisse pas indifférent » comme le dit le maire de l'époque lors de l'inauguration, fut consacré par Mgr Fauvel, évêque de Quimper, le 26 avril 1958. Rappelons que depuis 2018, notre église est inscrite au titre des Monuments historiques.

Le 25 août tombant cette année un dimanche, nous avons donc la joie de fêter solennellement notre saint patron. Cette date est celle de la mort de Louis IX à Tunis (1270). Elle n'est guère favorable pour notre paroisse urbaine encore désertée en cette fin d'été d'une partie de ses fidèles. Au seuil de la rentrée et donc d'une nouvelle année pastorale, nous pouvons cependant confier notre paroisse à son saint patron. Il est exemplaire à plus d'un titre : d'après tous les témoignages contemporains, il l'était autant comme époux, comme père de 11 enfants, que comme roi de droit divin, conscient que l'onction sacrée qu'il avait reçue à Reims, plus qu'un honneur, était un devoir et une charge dont il aurait à rendre compte, lui qui écrivait à son fils et successeur Philippe III : *Cher fils, prends garde que tu sois si bon en toutes choses qu'il soit évident que tu reconnais les générosités et les honneurs que Notre Seigneur t'a faits de sorte que, s'il plaisait à Notre Seigneur que tu aies l'honneur de gouverner le royaume, tu sois digne de recevoir l'onction avec laquelle les rois de France sont sacrés... S'il advient que tu deviennes roi, prends soin d'avoir les qualités qui appartiennent aux rois, c'est-à-dire que tu sois si juste que, quoi qu'il arrive, tu ne t'écarteras de la justice...*

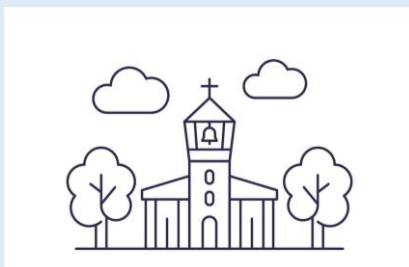
Sa charité envers les pauvres est elle aussi légendaire : *Cher fils, je t'enseigne que tu aies le cœur compatissant envers les pauvres et envers tous ceux que tu considéreras comme souffrants ou de cœur ou de corps ; et selon ton pouvoir soulage-les volontiers...*

Beau portait de dirigeant pour tous les temps !

P. Michel

Rentrée paroissiale

dimanche 15 septembre



Messe unique à 10h30 à Saint Louis

Pas de messe samedi à 18h à st Luc, ni à st Michel à 9h, ni à st Louis à 18h30

**Accueil des nouveaux paroissiens et pot paroissial.
Bénédiction des cartables et des agendas**

**L'adoration
eucharistique
reprend bientôt !**



L'oratoire de la maison des œuvres est fermé.

*Il est toujours possible de prier à la chapelle
du Saint Sacrement devant le tabernacle.*

Samedi 21 et dimanche 22 septembre

nous aurons la joie d'accueillir le P. Florian Racine.
(fondateur des missionnaires de la Sainte Eucharistie)

adoperpbrest@gmail.com



**Vous pourrez garder contact avec votre
paroisse grâce à votre appli paroissiale
Ôclocher !**

Horaires des messes

MESSES DOMINICALES A PARTIR DU 31 AOÛT			
Samedi 31 août	18h	Messe	St Luc
Dimanche 1 ^{er} septembre	10h30	Messe	St Louis
Dimanche 1 ^{er} septembre	10h45	Messe (missel St Jean XXIII)	St Michel
Dimanche 1 ^{er} septembre	18h30	Messe	St Louis
Messas en semaine à St Louis et à St Michel jusqu'au 9 septembre			
Du Lundi au vendredi	18h30	St Louis.	
Vendredi	19h	St Michel (missel st Jean XXIII)	
Samedi	9h	St Louis	
Samedi	11h	St Michel (missel st Jean XXIII)	
Confessions			
Du lundi au vendredi	de 17h30 à 18h20		St Louis
Avant ou après les messes			St Michel
1 ^{er} samedi du mois	9h45 à 10h30		St Louis
Les autres samedis	9h45 à 10h30		St Louis
Chapelet : du lundi au vendredi à 18h à St Louis			

ACCUEIL PAROISSIAL BREST-CENTRE SAINT-LOUIS

02 98 44 14 08 22, rue Louis Pasteur. 29200 Brest.

paroissesaintlouis29@gmail.com

Accueil ouvert en août de 10h à 12h du mardi au vendredi.

Pas d'accueil le samedi matin

<https://www.diocese-quimper.fr/.../la-paroisse-brest.../>